

# Conditions de paiement

## Payment Conditions

### TERMES ET CONDITIONS

Vous devez payer en entier le solde de votre facture, au plus tard à la date d'échéance spécifiée. Le solde reporté est payable immédiatement.

Il vous revient de veiller à ce que les paiements nous parviennent au plus tard à la date d'échéance. Si nous ne recevons pas le paiement du montant dû à la date d'échéance spécifiée, le montant sera considéré comme étant en souffrance et soumis à des frais de paiement en retard, qui sont de 2 % par mois (24 % par année).

Un compte en souffrance pourrait entraîner une interruption des services.

### ERREUR SUR LA FACTURE

En cas d'erreur sur votre facture, veuillez aviser notre service de la comptabilité le plus tôt possible, au plus tard dans les 30 jours suivant la date de la facture.

### PRÉLÈVEMENTS REFUSÉS / NON HONORÉS

Des frais d'administration de 15 \$ seront imputés à votre compte pour les prélèvements refusés ou non honorés par votre établissement financier ou par l'émetteur de votre carte de crédit.

### MODES DE PAIEMENT

Saviez-vous qu'en payant par débit préautorisé de votre compte bancaire ou par paiement direct bancaire, vous économisez 20 \$ sur votre cotisation annuelle et 2,50 \$ par mois sur votre mensualité Services Centris et conformité?

Vous pouvez effectuer votre paiement par les moyens suivants :

- Prélèvement automatique dans votre compte bancaire ou sur votre carte de crédit (seules les cartes Visa et MasterCard sont acceptées);
- Paiement direct bancaire avec la plupart des institutions financières;
- En ligne, par carte de crédit, en cliquant sur « Accéder au portail finance » (situé en haut à gauche de la page d'accueil de l'extranet);
- Par courrier; libellez votre chèque à l'ordre de l'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec et inscrivez le numéro de la facture;
- Au comptoir de service à la clientèle de l'APCIQ durant les heures d'ouverture.

Veuillez prévoir cinq (5) jours ouvrables pour le traitement de votre paiement.

### RENSEIGNEMENTS

APCIQ  
600, chemin du Golf  
L'Île-des-Sœurs (Québec) H3E 1A8

Tél. : 514 762-2440 / 1 888 762-2440, option 5

Courriel : [finance@apciq.ca](mailto:finance@apciq.ca)

### TERMS AND CONDITIONS

Your invoice balance must be paid in full by the specified deadline. The balance brought forward must be paid immediately.

It is your responsibility to ensure that payments are received by the deadline. If we do not receive payment of the amount owed by the specified deadline, the amount will be considered in arrears and will be subject to late fees at a rate of 2 per cent per month (24 per cent per year).

An overdue account could result in a service interruption.

### ERROR ON THE INVOICE

If any error appears on your invoice, please notify our accounting department as soon as possible, within 30 days of the invoice date.

### RETURNED/DISHONORED PAYMENTS

An administration fee of \$15 will be charged to your account for payments that are returned or dishonored by your financial institution or credit card company.

### PAYMENT METHODS

Did you know that paying by pre-authorized debit from your bank account or by direct bank payment enables you to save \$20 on your annual dues and \$2.50 per month on your Centris Services and Compliance dues?

Payment can be made by the following methods:

- Automatic withdrawal from your bank account or credit card (only Visa and MasterCard are accepted);
- Direct bank payment through most financial institutions;
- Online, by credit card, by clicking "Access the finance portal" (located in the top-left corner of the extranet home page);
- By mail; make your cheque payable to the Québec Professional Association of Real Estate Brokers and indicate the invoice number;
- At the QPAREB service counter during operating hours.

Allow five (5) working days for the processing of your payment.

### INFORMATION

QPAREB  
600 chemin du Golf  
L'Île-des-Sœurs, Québec H3E 1A8

Tel.: 514-762-2440 / 1-888-762-2440, option 5

E-mail: [finance@qpareb.ca](mailto:finance@qpareb.ca)